

INTERVIEW

« Demain, nous aurons besoin de tous les modèles d'agriculture »

🕒 06.05.20

ministère de l'Agriculture (/tag/ministère de l'Agriculture)

Union européenne (/tag/Union européenne)

coronavirus (/tag/coronavirus)



« Les agriculteurs sont un maillon essentiel de la chaîne productive du pays. » © C. Faimali/GFA

Dans une interview à La France Agricole, le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, livre sa vision du secteur agricole après la crise du Covid-19, détaille les mesures mises en place et aborde des dossiers tels que la Pac, l'agroécologie, la compétitivité, l'agribashing, les phytos, le foncier, la gestion des risques, les retraites ou le renouvellement des générations.

La France Agricole : Le président de la République parle de reconquérir notre indépendance alimentaire ? Comment y parvenir et avec quel modèle d'agriculture :

bio, conventionnel, circuits courts... ? Faut-il abandonner l'exportation ?

Didier Guillaume : Tout d'abord, je veux dire que les agriculteurs sont un maillon essentiel de la chaîne productive du pays. C'est important de le souligner car on ne peut pas évoquer le monde d'après, sans parler de la production agricole et de l'efficacité de l'agriculture. Avec cette crise, les consommateurs français se sont rendu compte du rôle joué par le secteur agricole.

Deuxième élément : au début de cette terrible crise, nous avons eu des doutes sur le maintien de la chaîne alimentaire. Mais au final les maillons ont tenu, de l'amont et de l'aval, c'est-à-dire la production agricole, l'agroalimentaire et la distribution. En revanche, la logistique et le transport nous ont donné des sueurs froides. Si nos concitoyens ont parfois tendance à montrer du doigt les industries agroalimentaires, les grandes surfaces et les agriculteurs, ils ont compris cette fois-ci que c'est grâce à eux qu'ils ont pu s'alimenter. Et lorsque dans une grande surface, ils remplissent leur caddy de nourriture, c'est parce qu'auparavant des agriculteurs ont travaillé pour la produire.

« Si l'on veut que tous les citoyens soient bien alimentés, il faudra que tous les modèles d'agriculture existent. »

Ensuite, pour répondre à votre question sur le modèle d'agriculture, j'ai une position très claire : il n'y a pas un seul modèle. Il ne faut pas opposer le bio et le conventionnel, les circuits longs et les circuits courts, car ça n'a aucun sens. La réflexion est de savoir quels sont les modèles qui, demain, fonctionneront ensemble. Car on a besoin de la grande distribution pour alimenter le plus grand nombre, mais aussi de commerces de proximité, des circuits courts, des marchés paysans, des drives fermiers... Si l'on veut que tous les citoyens soient bien alimentés, il faudra que tous les modèles existent, avec des évolutions évidemment. Mais pour avoir une agriculture diversifiée, il faut aussi que les agriculteurs puissent mieux vivre de leur travail. Or aujourd'hui, ils n'en vivent pas assez bien.

Comment arriver à l'indépendance alimentaire ? Et dans quelle mesure peut-on et veut-on relocaliser l'agriculture ?

En fait, il n'y a pas une indépendance à rebâtir. [Quand le président de la République parle de notre souveraineté alimentaire \(http://www.lafranceagricole.fr/actualites/souverainete-alimentaire-emmanuel-macron-veut-des-decisions-de-rupture-1,12,3259434289.html\)](http://www.lafranceagricole.fr/actualites/souverainete-alimentaire-emmanuel-macron-veut-des-decisions-de-rupture-1,12,3259434289.html) en France et en Europe, il pose la question essentielle de la relocalisation stratégique. L'indépendance agricole ne sera jamais complète. Nous devons continuer à exporter parce que c'est important (par exemple du vin ou des céréales) et nous importerons encore demain. Car s'il faut pouvoir nourrir tous les Français, cela ne se fera pas exclusivement avec des produits de l'Hexagone. Mais la vraie question à se poser est : « Est-ce que dans certains secteurs nous devons être en autonomie totale ? » Cette crise nous a en effet montré que nous ne pouvions pas continuer à être autant dépendants des importations pour certains produits.

Quels secteurs sont concernés ?

Celui des protéines végétales par exemple, pour lequel il faudra être en autonomie totale. Cela va avoir des conséquences énormes sur notre système de production. Dans les 10 ans qui viennent, nous devons en effet avancer vers l'autonomie protéique en France et donc changer de modèle.

Sur les intrants, nous devons également être plus autonomes et gagner en indépendance par exemple pour les produits phytosanitaires, et cela commence à l'échelle de l'exploitation.

Il faudra aussi être plus indépendant en volailles : aujourd'hui, 50 % de la volaille consommée en France est importée, particulièrement dans les plats transformés. Autant consommer de la volaille française de bonne qualité que des produits importés du Brésil ou d'ailleurs. C'est un défi pour nos industriels et toute la filière !

« La tenue d'États-généraux de l'alimentation permanents est une très bonne solution à retenir dans une stratégie future. »

Pour les fruits et légumes également, notre indépendance est absolument indispensable. Prenons le cas des fraises pour lesquelles nous avons perdu en autonomie. Aujourd'hui, au pic de production, nous assurons 50 % de la consommation des Français. Mais si demain nous décidons d'importer moins de fruits et légumes, et c'est ma position, nous devons établir de grandes orientations pour ce secteur. Cela veut dire qu'il faudra organiser une grande conférence avec la profession et l'interprofession et fixer des orientations pour donner de la visibilité sur le long terme aux producteurs qui sont capables de changer leurs productions.

Puisque l'on parle d'autonomie protéique, quelle est la position française quant à la réautorisation des farines de porcs et de volailles en élevage car cela peut y contribuer ?

Je ne sais pas. Je suis un pragmatique et je n'ai pas a priori sur ces questions, contrairement à beaucoup qui ont sur ces sujets des discours militants. Ce qui m'importe, c'est de trouver des solutions concrètes et je ne veux en écarter aucune. Si cette piste peut aller dans le sens de l'autonomie protéique, on en discutera. Mais je souhaite que cela se fasse en concertation et que l'on avance ensemble, pas en opposant à nouveau les uns aux autres car dans ces combats-là, l'agriculture sort rarement gagnante d'un combat mal posé médiatiquement.

Pour avoir une agriculture diversifiée, vous avez dit qu'il faut que les agriculteurs puissent mieux vivre de leur travail : comment y parvenir ?

C'est tout le travail que nous avons mené avec les États-généraux de l'alimentation. Depuis le début du confinement, nous faisons quasiment des états-généraux permanents. Tous les jours, nous discutons avec la profession agricole, la coopération, l'industrie agroalimentaire et la grande distribution. Ainsi, les choses évoluent comme, par exemple, avec l'agneau pascal quand nous avons lancé un appel pour que la grande distribution mette en avant l'agneau français (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/pour-paques-nos-concitoyens-sont-alles-acheter-de-lagneau-francais-1,13,1053218815.html>) alors que l'agneau néo-zélandais était déjà arrivé. Lorsqu'il s'est agi de renforcer la place des fraises françaises, nous avons mené des campagnes de promotion parfois cofinancées avec FranceAgriMer. On peut aussi citer la campagne Fromagissons sur les fromages (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/lait-il-y-a-urgence-pour-les-filieres-aop-1,13,1168608325.html>) avec le Cniel. Quand on travaille ensemble, ça fonctionne.

Les réunions de ce type, qui mettent de l'huile dans les rouages, doivent-elle se tenir plus régulièrement ?

Exactement. J'en ai fait la proposition. Nous devons tenir régulièrement des réunions avec des filières entières. Il faut mettre le puzzle en place, de l'amont à l'aval, avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les agriculteurs sont un maillon essentiel de la chaîne productive. On ne peut pas dire « Vous les agriculteurs, vous produisez » et « Laissez faire les pros vendre ». Ça ne peut plus marcher comme cela. Ces états-généraux permanents, comme on peut les qualifier, sont une très bonne solution à retenir dans une stratégie future.



Didier Guillaume a été interrogé par visioconférence par trois journalistes de La France Agricole le 29 avril 2020.
© C. Faimali/GFA

Sur tous ces éléments (indépendance par secteur, autonomie protéique...), y aura-t-il des annonces à la rentrée par exemple ?

Je ne sais pas car cette **crise du Covid** frappe la France de plein fouet. D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu cette crise, j'aurais déjà présenté le plan protéines. J'espère que je pourrai le faire à la rentrée. Comment demain, on va bâtir les choses ? On va attendre les annonces du président de la République et du Premier ministre. Mais quand le président parle de souveraineté agricole et alimentaire (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/en-visite-dans-un-gaec-macron-salue-ceux-qui-approvisionnent-les-francais-1,13,1488277061.html>) à la fois française et européenne, cela veut dire qu'on ne s'arrêtera pas aux mots. Je souhaite qu'il y ait des actions, que l'on construise un nouveau plan alimentaire avec la profession et l'ensemble de la chaîne.

Dans les négociations internationales, faut-il une exception agricole ?

Oui, tout à fait. Le gouvernement souhaite inscrire l'exception agricole dans les négociations internationales. Le président de la République l'a indiqué. On ne peut pas échanger l'agriculture avec des voitures, des avions ou des fusées. Ça n'a plus de sens. Demain, il y aura toujours des échanges internationaux car le commerce doit se poursuivre au niveau mondial. Mais l'agriculture, la sécurité et la qualité alimentaire doivent être sanctuarisées. Ce n'est pas un secteur comme les autres.

Au niveau mondial, la crise sanitaire ne va-t-elle se doubler d'une crise alimentaire ?

La Russie vient d'ailleurs de suspendre ses exportations de céréales jusqu'au 1er juillet.

En France et en Europe, les choses iront bien. Mais dans certaines régions du monde, il y a un risque de pénurie. Même avant la crise actuelle, je me faisais beaucoup de souci pour certains pays d'Afrique. Quand le président de la République propose d'annuler la dette des pays africains avec l'ensemble de ses homologues, c'est aussi pour leur permettre d'avoir la capacité de produire de l'alimentation et de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

« La transition agroécologique ne pourra faire vivre les agriculteurs que s'il y a de la compétitivité. »

Dans l'avenir, l'agriculture française devra-t-elle être plus verte ?

L'objectif de l'agriculture française est de réaliser pleinement sa transition agroécologique. D'ailleurs, les agriculteurs français y sont déjà. Mais cela ne peut se faire que si l'on s'appuie sur la recherche, l'innovation et la formation. Et la transition agroécologique ne pourra faire vivre les agriculteurs que s'il y a de la compétitivité. Économie et compétitivité en agriculture ne sont pas des gros mots. Bien au contraire. Et de la même manière je ne veux pas opposer les modèles agricoles, je ne souhaite pas opposer transition agroécologique, productivité, compétitivité et économie. Car les entreprises agricoles sont des entreprises économiques. C'est donc avec une meilleure formation, plus de recherche, plus d'innovation et de la compétitivité que nous pourrons y arriver parce qu'il faut que chacun puisse vivre et que l'on arrive à nourrir le plus grand nombre.

Comment être plus compétitif ?

La compétitivité est indispensable. Elle est soit en niveau ascendant, soit en niveau descendant. Le volet ascendant correspond aux techniques utilisées, au matériel, aux façons de travailler, à la productivité... Par exemple, travailler avec du matériel qui utilise moins de phytos, c'est mieux. Le niveau descendant correspond à l'épargne de précaution, à la réduction de taxes ou au CICE. Certes, la RPD (redevance pour pollutions diffuses) ou les ZNT peuvent peser sur la compétitivité, en termes de charges, mais cela correspond à des attentes sociétales et environnementales incontournables, et nous avons pris des mesures d'accompagnement. Il y a aussi des réductions de charges par ailleurs. Quand on ne met pas de taxe sur le GNR, cela va aussi dans le sens de la compétitivité. Ça coûte alors moins cher de produire. Car il faudra se poser la question du coût de production : pourquoi les salades allemandes ou les fraises espagnoles arrivent sur le marché français à des prix moins élevés que nos propres productions ? Je ne suis pas sûr que ce soit uniquement un problème de prix de la main-d'œuvre. On y réfléchit. Entre l'ascendant et le descendant, il y a également le volet transversal ou horizontal avec l'harmonisation sociale européenne. J'en parle souvent avec mon collègue espagnol : est-ce que les salariés de son pays n'ont pas eux aussi envie d'être traités différemment, ne peut-on pas harmoniser les choses ? Avec ces différents volets, on peut arriver à une bonne compétitivité de l'agriculture française. Trop souvent, on oublie que la filière agricole est une filière économique comme les autres. Il n'y a aucune raison que l'on soit champion en termes de compétitivité avec Airbus ou le TGV et que ce ne soit pas le cas pour notre agriculture.

« Ça ne peut pas être uniquement l'Europe des contraintes, ça doit être aussi l'Europe de la dynamique et de la solidarité. »

Quel sera l'impact de la crise sanitaire sur la réforme de la Pac, son calendrier et son prochain budget ?

Personne n'a de visibilité car tout est suspendu. Oui, il faut faire évoluer la Pac. Nous nous sommes battus sur le budget, car il ne doit pas diminuer. Sinon on abaissera le niveau de qualité de l'agriculture en France et en Europe. Mais pour le moment, ce sujet est mis en attente. Est-ce que le déconfinement nous permettra d'avancer dans les discussions et d'avoir un budget d'ici à la fin de l'année ? C'est souhaitable, mais je ne peux pas l'affirmer. Nous étions favorables à une année de transition, mais qu'en sera-t-il ? Quand on voit toutes les difficultés que nous avons rencontrées avec la Commission pour obtenir des aides exceptionnelles, je m'interroge.

Concernant l'évolution de la Pac et la question d'une Pac plus verte, ce qui m'importe c'est que l'agriculture soit en mouvement et qu'elle avance dans la transition agroécologique. L'instauration des écoschèmes obligatoires est une grande avancée, même si pour certains cela va trop vite.

Si on veut assurer une indépendance alimentaire, il faut une agriculture viable et protégée des aléas des marchés mondiaux : faut-il pour cela inventer de nouveaux outils de gestion de marchés ou revenir aux quotas, prix garantis et protections aux frontières qui existaient par le passé ?

Il ne faut pas revenir en arrière mais s'appuyer sur la Pac elle-même et les outils qui existent. Mais quand je regarde ce qui vient de se passer, je m'interroge. La crise que nous vivons est sans précédent. Nous avons demandé des mesures rapides de soutien de marché à l'Union européenne. Grâce à notre mobilisation, nous les avons obtenues, mais à ce stade, la réponse de la Commission reste insuffisante pour certains secteurs. Pourtant, malgré les oppositions traditionnelles entre pays, nous avons réussi à adresser un courrier des 27 États membres à la Commission (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/gestion-de-crise-les-etats-membres-present-bruxelles-areagir-1,13,1370407485.html>). Cela veut donc dire que l'heure est grave. Nous avons obtenu des mesures pour des secteurs comme le lait par exemple, mais ça ne va pas pour la viticulture. Pour l'horticulture, nous avons obtenu le principe d'un plan, (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/parole-de-ministre-la-filiere-horticole-aura-un-plan-specifique-1,13,1245778939.html>) mais il faut que l'Union européenne prenne sa part car c'est à l'Europe d'intervenir sur les marchés. Ça ne peut pas être uniquement l'Europe des contraintes, ça doit être aussi l'Europe de la dynamique et de la solidarité.

« Mon objectif n'est pas de mentir et de dire que tout le monde va être sauvé, mais de faire en sorte que l'ensemble redémarre. »

Faut-il d'autres mesures par exemple pour les producteurs de volailles qui veulent bénéficier du stockage privé et des limitations à l'importation ?

On a fait une première « mi-temps » qui s'est plutôt bien passée pour un certain nombre de secteurs comme ceux des ovins, des caprins ou des bovin (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/crise-du-covid-19-les-mesures-europeennes-durgence-sont-adoptees-1,13,2132667995.html>)s. Mais nous attendons encore beaucoup. Pour la volaille, une expertise est en cours et si c'est nécessaire, nous ferons en sorte d'obtenir du stockage privé. Mais je ne considère pas que ce qui a été obtenu est un solde de tout compte. La crise continue et continuera à faire des dégâts. Toutes les entreprises agricoles et agroalimentaires ne seront pas sauvées. Dans la filière horticole, il pourrait y avoir beaucoup de casse. Mon objectif n'est pas de mentir et de dire que tout le monde va être sauvé, mais de faire en sorte que l'ensemble redémarre.



« Je ne considère pas que ce qui a été obtenu à Bruxelles est un solde de tout compte. La crise continue et continuera à faire des dégâts. » © C. Faimali/GFA

Pour le stockage privé, quels sont les volumes demandés par la France en viande bovine, produits laitiers et ovins ? Quels sont les niveaux d'aide ?

Sur le lait, oui nous avons obtenu les volumes, la durée et le niveau d'aide de ce stockage privé mais pas encore sur les bovins.

Pour la poudre de lait écrémée, le beurre et les fromages, la durée de stockage pourra aller jusqu'à 6 mois.

À titre d'exemple, pour les fromages, la part attribuée à la France est de 18 394 tonnes tant pour les fromages sous IGP que ceux de type emmental. En ce qui concerne le montant de l'aide pour la poudre de lait, 5,11€/T de coût fixe et 0,13 €/t de coût journalier de stockage.

Sur les marchés de la poudre maigre et du beurre, l'intervention publique sera-t-elle également utilisée ?

Oui.

Concernant la régulation de la collecte, la mesure décidée par Bruxelles permet aux opérateurs de déroger aux règles de la concurrence et de s'organiser pendant 6 mois au maximum. Mais certains syndicats réclament la mise en place du programme de responsabilité face au marché, afin de réduire la production laitière de façon solidaire - et obligatoire - dans toute l'Europe ? Êtes-vous favorable à cette demande ?

Sur le premier volet, on a travaillé avec le Cniel pour réduire les volumes produits afin de faire face au pic de production. Cela sera financé par la CVO et les choses fonctionnent. Concernant la deuxième mesure que vous évoquez, je ne peux pas y répondre car le sujet n'a pas été abordé au niveau des ministres de l'Agriculture européens. Mais je suis favorable à un plan obligatoire au niveau de l'Europe.

« Il va falloir que ça paye pour les éleveurs bovins et nous allons faire en sorte que ce soit le cas. »

La Cnaol demande un soutien rapide pour le secteur des fromages sous AOP qui connaissent une forte chute de consommation. Allez-vous apporter une réponse aux producteurs ?

Pour ce secteur, nous avons obtenu tout ce qui était possible : [des mesures de stockage privé ont été prises, la possibilité de garder les fromages, de les congeler, etc](http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/fromages-aop-modifications-de-cahiers-des-charges-en-serie-1,13,1814767290.html) (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/fromages-aop-modifications-de-cahiers-des-charges-en-serie-1,13,1814767290.html>). Nous avons travaillé avec l'Inao pour adapter le cahier des charges. Ce secteur bénéficie aussi de la campagne de communication Fromagissons. Je crois qu'avec ce plan global, les producteurs vont réussir à s'en sortir.

La FNB demande l'instauration d'un prix minimum à hauteur des coûts de production car les prix au producteur sont trop bas alors que les ventes de viande bovine se portent bien. Pourquoi êtes-vous opposé à ce prix minimum ?

Je suis opposé à un prix garanti (<http://www.lafranceagricole.fr/l-actu-de-la-semaine/viande-bovine-bras-de-fer-entre-la-fnb-et-didier-guillaume-1,13,1859764238.html>) car si l'on accorde un prix minimum pour la viande bovine, ensuite, d'autres productions le demanderont. Et dans ce cas, nous changerons de système économique. Je ne pense donc pas que le prix garanti soit la bonne réponse. Mais il va falloir que ça paye pour les éleveurs bovins et nous allons faire en sorte que ce soit le cas.

« Nous sommes en train de travailler sur des plans spécifiques pour la viticulture et l'horticulture. »

C'est en effet inacceptable d'être dans la situation actuelle (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/viande-bovine-didier-guillaume-dit-stop-ala-baisse-injustifiee-des-prix-1,13,2174275011.html>) et sur ce point, je suis d'accord avec la FNB. Car avec +35 % de ventes de steak haché frais et +55 % de steak haché surgelé, il ne s'est jamais vendu autant de viande et pourtant, les éleveurs perçoivent des prix encore plus bas qu'il y a quelques semaines. Cela n'est plus possible. J'ai donc demandé à Interbev de me donner une vision économique globale de la situation. La semaine prochaine (ndlr : celle du 4 mai 2020), je tiendrai une réunion avec l'ensemble de la filière et je dirai ce que j'ai à dire à qui de droit. Certains se mettent de l'argent dans la poche mais ce ne sont pas les éleveurs. Si le prix de la viande augmente dans la grande distribution, il faut que cette augmentation revienne au producteur et ne disparaisse pas ailleurs dans la chaîne. À un moment, nos concitoyens doivent aussi comprendre que la qualité française a un prix. Le plan de filière d'Interbev a été l'un de ceux qui a été le plus long à mettre en place. L'indicateur de coût de production a été l'un des derniers à être établi. Maintenant, tout est sur la table pour que ça fonctionne ; or ce n'est pas le cas. Donc je veux savoir pourquoi et qui est responsable de ce problème.

Mais en viande bovine, il faut distinguer l'aspect conjoncturel du volet structurel. On ne peut pas parler du premier sans tenir compte du deuxième. Depuis que je suis à ce poste et que je m'occupe d'agriculture, j'ai constaté qu'il y avait toujours des problèmes dans cette filière bovine. Pour la première fois, j'ai donc réuni l'ensemble des maillons, des producteurs jusqu'aux distributeurs. Nous demandons qu'il y ait plus d'OP, la mise en place d'AOP et de la segmentation afin que la filière puisse avoir une vision plus globale sur la massification, sur les prix et l'intervention qui pourrait être faite. C'est indispensable d'avoir une meilleure organisation de cette filière sur la durée. Tant qu'on n'aura pas plus de force à l'amont, ça ne fonctionnera pas.



« L'agriculture est concernée par toutes les mesures transversales mises en place par la France. » © C. Faimali/GFA

Les mesures de soutien aux entreprises mises en place par le gouvernement face à la crise du Covid-19 sont-elles suffisantes pour le secteur agricole ?

Je ne peux pas vous dire qu'il n'y aura pas de dégâts dans la filière agricole et agroalimentaire, mais nous ferons en sorte qu'il y en ait le moins possible. L'agriculture est concernée par toutes les mesures transversales mises en place par la France, sans exception. Jusqu'à maintenant nous avons paré au plus pressé. Certains secteurs ont besoin de plus de soutien. Aussi nous sommes en train de travailler sur des plans spécifiques pour la viticulture et l'horticulture. La filière viticole est celle qui me soucie le plus parce que subir le Covid en plus des taxes imposées par les États-Unis, cela fait beaucoup. Elle représente plus de 700 000 emplois. Nous avons tenu une réunion la semaine dernière avec le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, et l'ensemble de la filière viticole et brassicole, pour

envisager des annulations de charges ou un étalement sur une durée suffisamment longue. Et nous allons travailler de la même manière pour la filière horticole. Mais les plans spécifiques devront s'appuyer sur la réalité économique de chaque entreprise agricole. C'est pour cela que c'est un peu plus long à se mettre en place.

Pourquoi pas de plan pour d'autres filières ?

Si certaines filières rencontrent des difficultés, nous étudierons chaque cas avec les professionnels. Certes, il ne faut pas qu'il y ait d'effet d'aubaine. Mais je ne laisserais pas tomber des pans de l'activité agricole et nous ferons tout ce que nous pourrons. Le président de la République a dit « quoi qu'il en coûte ». À un moment, il faudra tout de même faire les comptes.

L'objectif de baisser de 50 % l'utilisation des phytos est-il compatible avec la sécurisation de nos approvisionnements, une préoccupation revenue au premier plan avec la crise du Covid-19 ?

C'est une question essentielle à laquelle on doit répondre à la fois de façon rationnelle, scientifique et par rapport à des attentes de la société que l'on ne peut pas balayer d'un revers de main. Il faut faire très attention à ne pas opposer l'urbain et le rural, l'agriculture et le reste de la société. Ça n'a jamais été autant d'actualité. On a beau être dans le Covid, il y a quand même eu des associations, des citoyens qui sont allés au tribunal (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/maires-anti-pesticides-le-conseil-detat-de-nouveau-saisi-sur-les-znt-1,13,2191004243.html>) demander des distances plus élevées pour les ZNT. Le débat ne s'est donc pas arrêté. L'objectif de quitter la dépendance aux phytos est indispensable et irréversible. C'est la trajectoire de tous les pays de l'Europe, y compris les moins vertueux. Là-dessus, la France ne peut pas être en retard, elle ne l'est d'ailleurs pas et notre pays montre souvent la voie. Après, le président de la République a dit : « On ne peut pas laisser les agriculteurs, les filières sans solution, il faut donc y travailler. » Oui, l'objectif est toujours de sortir de la dépendance aux phytos. Il ne faut pas rester les deux pieds dans le même sabot. Il faut travailler à développer les alternatives viables. Aujourd'hui, nous sommes allés loin. Nous avons déjà interdit les molécules les plus dangereuses. Il est faux de dire comme certains de nos concitoyens « vous ne faites rien », ou que le ministère de l'Agriculture et le ministre sont les défenseurs des lobbies des entreprises phytopharmaceutiques. Non. On va essayer d'être le plus juste possible. On prend des décisions. Je sais que ces produits-là servent aussi à traiter les maladies et soigner les plantes. Mais quand je regarde ce qui a été fait pour les filières animales, on voit qu'on utilise 45 % de moins d'antibiotiques. C'est parfait. Et je n'ai jamais vu autant d'agriculteurs qui se convertissent en bio et autant de filières agricoles qui passent en HVE. On doit continuer. Il faut un changement sans dogmatisme mais avec détermination. Il faut expliquer l'intérêt de telle ou telle substance mais la voix est claire.

« Pour l'épandage des phytos, on a pris une décision pragmatique en permettant aux agriculteurs d'appliquer par anticipation leur projet de charte, jusqu'au 30 juin. »

On observe cette année une forte pression pucerons et les agriculteurs se plaignent d'être démunis du fait des retraits de molécules et de devoir revenir à des traitements en végétation ? Des dérogations sont-elles possibles ?

Juste avant cet entretien, j'avais un texto de Franck Sander, président de la CGB, qui approuvait l'homologation de l'insecticide qui permet de lutter contre les pucerons (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/betteraves-le-teppeki-est-autorise-des-le-stade-deux-feuilles-1,13,1870857357.html>) vecteurs du virus de la jaunisse nanissante. Donc vous voyez que l'on essaie d'être pragmatique. Partout où il y a des alternatives, il faut que nous puissions supprimer. Là où il n'y en pas, nous devons regarder si on peut justifier des dérogations, comme le prévoit la réglementation. On regarde secteur par secteur, filière par filière. C'est à partir de données de l'Anses, des scientifiques, que l'on peut accorder ces dérogations.

La note d'étape du préfet Bisch est critique sur le plan Ecophyto, faut-il changer de méthode ?

Il ne faut jamais dire « quand on a de la fièvre, on casse le thermomètre ». Aujourd'hui, nous avons à la fois une difficulté de méthode et d'organisation pour ce plan Ecophyto. Jamais, autant n'a été fait. Pourtant, la fin de 2018, il a été acheté plus de produits phyto que l'année d'avant (+25 %). Mais il faut aller dans le détail. Quels types de produits sont concernés ? Quand on sait que la redevance va augmenter au 1er janvier 2019, on fait des stocks (les coops, les agriculteurs). On sait aussi que lorsqu'on interdit certaines substances ou lorsqu'on est dans la transition écologique, là où on passait parfois une fois avec un produit un peu plus fort, on est obligé de passer deux, trois ou quatre fois avec des produits moins impactants mais avec plus de volumes. Or, depuis 2018, nous avons fait évoluer l'organisation et les priorités en associant les professionnels, les associations, les ONG et les administrations de quatre ministères. Aujourd'hui, nous avons baissé de 15 % les produits les plus dangereux, les CMR1, et ce n'est pas rien. Certains voudraient aller plus vite, d'autres moins vite. C'est une fois la crise passée que nous nous reposerons ces questions. La trajectoire, l'orientation politique, elle est là claire, nette et définitive, on n'y reviendra pas. C'est la route pour y arriver sur laquelle il faut peut-être travailler.

Des associations appellent à suspendre les traitements. Quelle est votre position par rapport à ces ONG « zéro phyto » qui montent sans arrêt au créneau ?

On est en période d'unité nationale. Il ne faut pas profiter de cette crise pour passer en force, ni dans un sens ni dans un autre. Le Conseil d'État a tranché, la loi nous impose de prévoir des mesures réglementaires de protection des riverains, parmi lesquelles les distances de sécurité, faisant suite à l'avis de l'Anses... Nous avons choisi de favoriser la mise en place des chartes de bonnes pratiques prévues par la loi Egalim, qui permettront de réduire les distances, à condition d'avoir un matériel suffisamment performant et après avis scientifique. Sauf que durant cette période, aucune concertation publique ne peut avoir lieu ni celle sur la Pac totalement arrêtée, ni celle sur les chartes. On a pris une décision pragmatique en permettant aux agriculteurs d'appliquer par anticipation leur projet de charte (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/znt-les-concertations-publiques-sur-les-chartes-riverains-se-poursuivent-1,13,1592100941.html>), jusqu'au 30 juin. Nous reprendrons les concertations sur les chartes riverains, l'objectif est de rétablir le dialogue, de favoriser les bonnes pratiques. Ma priorité, c'est la santé de nos concitoyens.

Au 1er juillet, on discutera donc des chartes ?

On reprendra le travail quand on le pourra. Le problème, c'est celles qui n'étaient pas finalisées et que l'on ne peut achever en ce moment. Au niveau des contrôles, il y aura une tolérance jusqu'au 1er juillet. Une circulaire a été envoyée dans ce sens aux préfets.



« Le président s'est exprimé : on sort du glyphosate en 2021 pour toutes les filières qui ont une alternative. » © C. Faimali/GFA

Vous avez dit qu'il y aurait une exception pour le glyphosate utilisé en agriculture de conservation. Concrètement, comment cela peut s'appliquer, avec un retrait pour certains et pas pour d'autres ?

Les choses sont claires, le glyphosate, c'est devenu un totem. Malheureusement, mais c'est ainsi. Le président s'est exprimé : on sort du glyphosate en 2021 pour toutes les filières qui ont une alternative. On ne veut pas laisser les agriculteurs dans des impasses technique ou économique (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/recherche-le-president-bien-informe-sur-le-glyphosate-1,12,2025945081.html>). Un travail est en cours avec l'Inrae et l'Anses pour objectiver les coûts liés aux alternatives au glyphosate et évaluer le ratio avantages/inconvénients. Dans certains cas comme l'interrang en viticulture, c'est possible. Dans d'autres, non, et tant qu'il n'y a pas d'alternatives, on continuera à l'utiliser en France au-delà de 2021. Après, il faudra tenir compte du vote européen en 2023. Et à mon avis, il sera interdit en Europe dans trois ans.

Quand ce rapport de l'Inrae sur le glyphosate sera-t-il disponible ?

L'Inrae a déjà publié un premier rapport en décembre 2017 et a finalisé ses travaux sur la viticulture, les fruits et légumes et les grandes cultures. Il faut maintenant achever la concertation avec les instituts techniques et les filières.

Quelles échéances pour la stratégie de déploiement du biocontrôle ?

Il faut bien se rendre compte que l'activité de ce pays est à l'arrêt ! Il est trop tôt pour le dire, mais si nous en avons la possibilité, l'objectif est de le publier à l'été, au plus tard à l'automne.

« J'ai plutôt le sentiment de défendre tous les agriculteurs parce que je défends toutes les agricultures, dans le cadre de cette transition agroécologique. »

La cellule Demeter fait l'objet d'attaques juridiques ? Cela peut-il aboutir à sa suppression ? Continue-t-elle de fonctionner ?

Au moment des attaques des boucheries et des agriculteurs dans leurs élevages, il y a un an, le gouvernement a réagi avec une circulaire de la garde des Sceaux demandant la plus grande sévérité au procureur de la République. J'ai proposé dans certains départements des observatoires de lutte contre l'agribashing, contre le dénigrement des agriculteurs. Car ils sont montrés du doigt sans cesse, tous les jours par certains. Et à tort. Le ministre de l'Intérieur a mis en place cette cellule Demeter pour regarder au plus près tout cela avec la gendarmerie et la police. Il n'y a aucune raison de revenir en arrière. C'est une décision du gouvernement. On verra ce que dira le tribunal. Aujourd'hui, la cellule existe et elle continue son travail. Même si depuis le confinement, elle est moins sur la brèche parce que la vie s'est arrêtée. Je crains qu'après, on retrouve une société avec les mêmes travers. L'intrusion dans un domicile pour un citoyen, c'est inacceptable. Et c'est la même chose dans un bâtiment d'élevage ou dans une exploitation agricole. Ce n'est pas possible de pénétrer ainsi avec des caméras de télévision. Je ne connais pas un agriculteur qui se fait plaisir à exercer de la maltraitance animale. Le bien-être animal est important, le gouvernement prend des mesures fortes en ce sens. J'aime bien aussi parler du bien-être des éleveurs. Il faut arrêter de stigmatiser. La société de demain doit être aussi celle du bien vivre ensemble, pas bloc contre bloc. Qu'il y ait des citoyens qui disent « je ne mange pas de viande », c'est un choix de vie mais ce n'est pas le choix de la France. La transformation de l'agriculture, on doit en discuter mais ce débat ne doit pas être mené sous la pression et sous les intimidations.

« Plutôt que de nous flatter, le ministre ferait mieux de nous défendre. » C'est ce que des lecteurs nous écrivent. Avez-vous l'impression d'avoir suffisamment défendu les agriculteurs ?

Ma lettre du 18 mars n'était pas une lettre de flatterie mais d'encouragement ! L'agriculture est un maillon essentiel de notre chaîne productive et économique. Je suis là pour promouvoir l'agriculture. Les agriculteurs, je les défends tous les jours. Les arbitrages que nous avons obtenus vont dans le sens de ce que veulent le plus grand nombre de producteurs. Je sais aussi qu'il y a toujours des gens qui ne sont pas d'accord, pour des raisons politiques, pour des raisons de conception globale de l'agriculture, pas d'accord avec ce gouvernement. C'est respectable. J'accepte toutes les critiques à condition qu'elles soient objectives et fondées et que l'on puisse en parler. Donc j'entends les critiques que vous recevez, je vous lis toutes les semaines. Je sais que globalement, je prends mon fardeau dans La France Agricole toutes les semaines, et je « ramasse beaucoup » entre les éditos, les critiques, les courriers des lecteurs, les commentaires ! Mais j'aime bien mettre la tête en mêlée, c'est là où l'on sent à qui on a affaire. J'ai plutôt le sentiment de défendre tous les agriculteurs parce que je défends toutes les agricultures, dans le cadre de cette transition agroécologique. Je n'oppose aucun modèle, aucun paysan. Quand je me déplace, je veux voir tous les agriculteurs, de tous les syndicats agricoles, de toutes les productions, dans la plaine, des petites cultures. Je comprends le mal-être, que les agriculteurs en aient marre, et je trouve que parfois on a trop chargé la mule. Mais on est dans une société où si l'on veut que l'agriculture française soit résiliente, elle ne peut le faire que dans un rôle positif.

« Je me suis engagé à réussir sur trois dossiers en particulier : le travail saisonnier avec la TO-DE et sa pérennisation, les retenues d'eau et le système assurantiel. »

Vous avez lancé le débat « ImPACtons » que beaucoup d'agriculteurs ne voient pas d'un bon œil. Est-ce bien au citoyen lambda de donner un avis sur un sujet aussi complexe qu'une politique agricole ?

Ce débat était obligatoire, on n'avait pas le choix, c'est une obligation légale ! Ce n'est par ailleurs pas anormal qu'au moment où l'on parle de politique agricole commune, on mette ça sur la table de façon positive. Attention au danger du repli sur soi. Ce n'est pas « les agriculteurs parlent aux agriculteurs », mais « les agriculteurs parlent aux Français ». Plus on parlera d'agriculture en France, plus on parlera d'alimentation, plus on objectivera le principe de précaution et ce que fait l'agriculture en France, mieux ce sera. Et in fine, c'est moi qui signerai le texte pour la Pac. C'est ça le rôle du politique. J'ai fait en tant qu'élu des tas d'enquêtes publiques. À l'arrivée, on en tient compte mais on tranche aussi. Sur les ZNT, il y a eu un débat public, cela a fait râler pas mal d'agriculteurs. Et alors, il ne fallait pas le faire ? Là c'est pareil. Parler d'agriculture, expliquer aux gens que l'on soigne ses plantes, que l'on prend soin de ses animaux, que l'on nourrit les Français avec une agriculture qui est plutôt durable et meilleure que celle de nos voisins, c'est utile. Expliquer aux Français que les industries agroalimentaires, les PME et TPE qui maillent tout notre territoire, que les coopératives, même très grosses, ne sont pas négatives ni pour l'environnement, ni pour notre santé, ni pour notre alimentation, mais au contraire positives, cela a un intérêt. Ce débat, je le prône dans ce sens-là. Il est fait par la Commission nationale du débat public, une autorité totalement indépendante. Nous, on a juste le droit de payer, rien que le droit de dire, c'est la loi. 1,5 million d'euros, ce n'est pas rien. Elle rendra ce travail et ensuite, j'ai trois mois pour répondre. Mais quand il s'agira d'aller à Bruxelles pour signer la Pac, c'est bien moi qui serai autour de la table avec mes 26 collègues. La discussion, la transparence, ce n'est jamais un handicap.



« Pour les retraités actuels, je suis favorable à ce qu'on puisse revaloriser leurs retraites. » © C. Faimali/GFA

Une mission parlementaire sur les retraites agricoles a été lancée, que peuvent en espérer les retraités actuels ?

Pour l'instant, le débat sur les retraites est suspendu et je ne sais pas s'il reprendra ou quand il reprendra. J'ai souhaité qu'un rapport soit rendu sur le sujet des retraites agricoles. La réforme telle qu'elle était envisagée était globalement favorable aux futurs retraités agricoles. Il faut dire qu'on part de tellement bas que c'était logique. Les principaux représentants syndicaux ont plutôt donné un aval à ces propositions. Pour les retraités actuels, je suis favorable à ce qu'on puisse revaloriser leurs retraites. Je me suis engagé sur ce point, je l'ai défendu en interministériel et il est indispensable que nous trouvions un moyen d'y arriver. Mais je ne peux pas vous dire, pour le moment, quand ce sera possible. Nous y travaillons.

Quelles sont vos priorités pour la fin de votre mandat ?

Quand je suis arrivé au ministère de l'Agriculture, je me suis engagé à réussir sur plusieurs dossiers. Et sur trois en particulier : le travail saisonnier avec la TO-DE et sa pérennisation, les retenues d'eau et le système assurantiel. Pour moi, ces sujets sont essentiels.

Sur les retenues d'eau, je continue à penser que l'agriculture sera résiliente si elle est irriguée. Cela ne doit pas se faire n'importe comment, il y a des règles et nous avons obtenu qu'elles soient respectées.

Sur la pérennisation du dispositif d'exonération de charges qui remplace la TO-DE pour les travailleurs saisonniers, si nous n'avons pas ces exonérations de charges, une grande partie de nos exploitations mettront la clé sous la porte. Comme le dispositif fait partie du budget annuel, il doit être revoté tous les ans. La volonté du gouvernement et des parlementaires est de pérenniser le système. Il sera revoté pour le prochain budget. Je pense néanmoins qu'il faut aller plus loin et travailler sur ce que sera demain le travail saisonnier.

Vous avez évoqué le travail sur un système assurantiel mutualisé comme une priorité pour votre mandat, vous deviez rendre des conclusions dans le courant de l'année 2020, où en est ce dossier ?

Le travail sur ce sujet est ralenti à cause du Covid-19, mais ma détermination reste totale. En deux mois, nous venons de connaître du gel, de la grêle et maintenant, une sécheresse. C'est donc un des premiers dossiers que l'on traitera dès que possible. La mise en place d'un outil assurantiel permettant de mutualiser les risques de manière plus efficace est absolument indispensable. Si on ne sort pas ce projet, notre agriculture ne pourra pas être résiliente face au changement climatique. Le système actuel est d'un autre temps, nous devons le moderniser. Aujourd'hui, le Fonds national de gestion des risques agricoles (FNGRA) ne peut plus assumer des besoins qui deviennent de plus en plus importants, et tous les agriculteurs n'arrivent pas à s'assurer. Il faut trouver une solution qui mêle à la fois des aides publiques et du privé. Il faut que ce système assurantiel soit généralisé, mutualisé, le plus large possible et incitatif d'un point de vue financier. Mais il ne sera pas obligatoire. Je suis très à l'aise sur ce point car j'ai toujours été favorable à ce que l'assurance soit obligatoire. Mais cette option ne fait pas consensus et n'est pas portée par les grands syndicats agricoles. Je travaille donc sur un compromis pour que le dossier avance.

Nous travaillons aussi beaucoup sur la prévention. Je souhaite qu'un exploitant agricole soit davantage aidé s'il fait de la prévention et moins s'il n'en fait pas. Par exemple pour les arboriculteurs, un secteur qui me préoccupe particulièrement, il faut encourager l'équipement en filet paragrêle. Et l'agriculteur qui investit dans la prévention, lorsqu'il sera indemnisé après un sinistre, doit pouvoir percevoir davantage d'aide que celui qui n'en fait pas.

« Nous ferons évoluer la politique d'installation en bonne articulation avec les Régions et autant que nécessaire avec un objectif : toujours plus de jeunes qui s'installent ! »

Vous avez évoqué sur le sujet du foncier la possibilité d'utiliser une autre voie que la loi pour aller plus vite. Est-ce toujours d'actualité ?

Nous avons réalisé un immense travail de concertation avec les Safer et tous les acteurs institutionnels et associatifs, et nous devons faire un retour à tous les acteurs au printemps. Évidemment, tout cela s'est arrêté avec la crise. Lorsque je m'étais rendu à « La journée des Safer », je m'étais engagé à être très efficace. Nous irons donc le plus vite possible pour faire un compte-rendu de l'énorme travail qui a été mené. Tous les points qui font consensus et qui pourront être pris par décret à la fin de l'année 2020 ou au début de 2021 le seront. Pour la loi, je ne sais pas ce qu'il en sera.

Quelle politique faut-il mettre en place pour relever le défi du renouvellement des générations ? Comment attirer les jeunes ?

C'est un sujet sur lequel je travaille beaucoup avec les professionnels, en particulier Jeunes Agriculteurs (JA), très engagés. Lorsque j'ai pris mes fonctions, je leur ai dit : « C'est avec vous que je veux construire une vraie politique d'installation et de formation. » Nous ferons évoluer la politique d'installation en bonne articulation avec les Régions et autant que nécessaire avec un objectif : toujours plus de jeunes qui s'installent ! Et pour cela nous avons besoin de donner des outils pour faciliter l'accès au foncier. Il faut que les jeunes soient rassurés.

Je suis optimiste. Les dernières données disponibles font état de 14 000 installations. C'est un très bon résultat, dans un contexte difficile de dénigrement de l'agriculture, de revenu et de contraintes. Les installations aidées sont aussi élevées, plus de 5 000 en 2019. D'ailleurs, nous parlons là des exploitants, mais je veux aussi avoir une pensée et saluer tous les salariés agricoles.

Nous avons entamé un travail pour remettre les lycées au cœur du dispositif et que davantage d'élèves se tournent vers les filières agricoles. La formation agricole n'est pas un second choix, c'est un premier choix. Les trois familles de l'enseignement agricole que sont les lycées publics et privés, et les MFR jouent un rôle essentiel.

Nous travaillons aussi sur les services de remplacement avec JA. Je souhaite que, demain, les agriculteurs puissent prendre des vacances et des week-ends.

Propos recueillis par Yvon Herry, Philippe Pavard et Marie Salset